

tère précédent se limitait, le 31 mars dernier, à cette somme de \$912,553, plus celle de \$104,068 pour les édifices publics plus haut mentionnés : soit un montant de \$1,016,621. Comme je l'ai dit plus haut, vous paierez environ \$264,000 acompte de cette balance du premier avril dernier au 30 juin courant, ce qui la réduira à la somme de \$752,621. Pour faire faire à ces obligations réduites à \$752,621, vous aurez, comme je l'ai établi, une balance de l'emprunt de \$2,000,000, plus un actif facilement réalisable d'au moins \$750,000 par la vente de la propriété du gouvernement à Montréal, évaluée dans votre état à \$138,348, mais qui vaut beaucoup plus, par la perception de ce qui est dû à la province par le gouvernement d'Ontario, pour diverses avances, pour arrérages d'impôts sur les corporations commerciales, et pour le fonds d'emprunt municipal. C'est-à-dire que si vous voulez vous occuper sérieusement de la perception de cet actif, vous paierez toutes les obligations qui vous viennent de vos prédécesseurs, y compris tous les emprunts temporaires déjà payés, et il vous restera une balance d'au moins \$2,000,000 de votre emprunt permanent de \$3,500,000. Et sans l'augmentation de \$500,000 dans les dépenses, dont vous êtes responsables, comme je le prouverai, cette balance serait de \$2,500,000 le 30 juin courant. Donc vous n'étiez pas obligés d'emprunter cette somme de trois millions et demi pour payer les obligations contractées par les gouvernements précédents.

Pourquoi avez-vous persisté à emprunter le montant total des \$3,500,000 après les recettes de \$100,000 de la province d'Ontario et de \$125,000 de la cité de Montréal, et après le jugement du Conseil Privé dans l'affaire des corporations commerciales, qui vous assurait une autre recette de plus de \$750,000 : un total, avec les deux précédentes, de \$975,000, près d'un million de piastres ?

Je conclus donc sûrement que l'emprunt total de \$3,500,000 n'était pas nécessaire par les engagements contractés antérieurement à votre avènement au pouvoir, et que vous n'étiez nullement obligés de faire si tôt cette opération financière qui augmente d'autant la dette consolidée de la province.

Il est bien facile de voir aujourd'hui

pourquoi vous teniez tant à l'autorisation d'emprunter les \$3,500,000. Les illusions et l'erreur ne sont plus possibles. Vous avez tout expliqué lorsque vous avez déclaré, dans le discours du trône, que vous auriez à nous proposer une mesure pour accorder de nouvelles subventions aux chemins de fer, et que vous vouliez développer davantage votre politique des ponts en fer dans les municipalités. Vous expliquez encore plus, lorsque vous nous demandez, dans votre budget supplémentaire de l'année courante et dans le budget général de 1888-89, de vous voter, pour le palais législatif et le palais de justice de Québec, \$427,000 de plus que le montant que vous calculiez nécessaire, le 30 juin 1887, pour terminer ces édifices. Vous auriez dû être assez courageux pour prendre toute la responsabilité de la politique que vous vous proposiez d'adopter. Si vous croyiez dans l'intérêt public de subventionner davantage les entreprises importantes de voies ferrées, et qu'il vous fallait emprunter pour le faire, pourquoi ne l'avez-vous pas dit franchement à la Chambre et à la province ? Nous aurions jugé votre politique sur son propre mérite, sans parti pris, au seul point de vue du plus grand bien de notre province que, soyez-en convaincus, nous aimons autant que vous, et dont nous voulons la prospérité, en ambitionnant l'honneur d'y travailler de toutes nos forces comme nous l'avons toujours fait, en dépit des obstacles que vous nous avez constamment suscités.

Nous avons le droit de vous reprocher aujourd'hui d'avoir obtenu de cette Chambre l'autorisation de faire un emprunt considérable, sous le prétexte qu'il vous fallait cet argent pour payer des obligations dont vous aviez hérité et dont vous n'étiez pas responsables, lorsque la vraie raison de cette demande était que vous vouliez, en vous couvrant injustement de la responsabilité de vos prédécesseurs, vous procurer les ressources nécessaires pour mettre à effet une politique que vous élaboriez, mais que vous teniez alors à dissimuler au public.

LES NÉGOCIATIONS DE L'EMPRUNT.

En dépit de toutes les raisons contraires, vous avez fait l'emprunt. Je ne puis laisser ce sujet sans parler quelque